

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1 JUIN 2020

L'an deux mil vingt et le lundi 1 Juin, à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CIRQ SOUILLAGUET, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente, sous la présidence de Monsieur Michel COMBES.

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 26 Mai 2020

Nombre de conseillers : 11

En exercice : 11

Présents : 11

Votants : 11

Présents : ANDRIES Corinne, COMBES Michel, CONSTANT Jean-Michel, CROUZET Valérie, ESCAPOULADE Alain, FAVORY Francine, FOUCHER Jocelyne, LAUMAILLE Fabrice, MALGOUYARD Anne-Marie, THIEBEAU Olivier, TRINEL Alexandre.

Absents : 0

Secrétaire de séance :

FOUCHER Jocelyne

Compte tenu des consignes de confinement édictées par le Gouvernement suite à l'épidémie de corona virus, la réunion du Conseil Municipal s'est tenue à la salle polyvalente et à public restreint.

ORDRE DU JOUR :

- Délégations au maire
- Délégations aux Adjointes et aux Conseillers
- Fixation des indemnités des Adjointes et des Conseillers
- Constitution des Commissions Communales
- Désignation des représentants dans les organismes extérieurs
- Vote des taxes directes locales 2020
- Subventions aux associations

Questions Diverses

DEROULEMENT DE LA REUNION

• Délégations au Maire

Le Maire rappelle la définition et l'utilité des dites délégations. Celles-ci permettent d'administrer la commune sans réunir à chaque fois le Conseil Municipal. A noter que l'on peut toujours revenir sur une délégation déjà acquise.

M. le Maire lit les 19 articles définissant les délibérations consenties au Maire par le Conseil Municipal.

Le conseil municipal vote à l'unanimité les délégations au Maire.

• Délégations aux Adjointes et aux Conseillers

Le Maire rappelle qu'il est nécessaire d'avoir des délégations pour percevoir des indemnités.

	Titulaire	Suppléant
Délégation de fonctions pour la suppléance du maire en cas d'empêchement	Jocelyne Foucher	
Délégation de signature	Jocelyne Foucher	
Gestion de l'eau y compris RPQS	Jocelyne Foucher	
Gestion de la voirie	Jean Michel Constant	
Réseaux et éclairages public	Olivier Thiebeau	Alain Escapoulade
Travaux et bâtiments	Olivier Thiebeau	
Aménagement et entretien des espaces publics	Jocelyne Foucher	Anne Marie Malgouyard
Mise en conformité au RGPD (Règlement Général sur la Protection des données)	Olivier Thiebeau	

Remarques :

Pour la mise en conformité au RGPD, un délégué est nommé hors conseil municipal. Ce dernier définira les règles à respecter dans le cadre de la RGPD. Olivier Thiebeau, de part ses compétences et sa formation, se propose comme titulaire à cette délégation.

A la première réunion des commissions le président est le Maire. Puis un vice président sera nommé au cours de cette même réunion.

- **Fixations des indemnités des Adjointes et des Conseillers**

Les indemnités sont calculées en % sur la base du salaire maximum de la fonction publique.

Le conseil municipal vote les indemnités suivantes :

Le maire :	Michel Combes	25,5 %	991 €
Première adjointe	Jocelyne Foucher	9,9 %	385 €
Deuxième adjoint	Olivier Thiebeau	2,60 %	101 €
Conseiller municipal (avec 1 délégation)	Jean Michel Constant	2,60 %	101 €

La commune

- **Les commissions communales consultatives :**

Appels d'offre (Maire + 3 membres)	Michel Combes	Olivier THIEBEAU Alexandre TRINEL Alain ESCAPOULADE
Électorale	délibération ultérieure	
Impôts directs	Francine FAVORY Alain ESCAPOULADE Anne Marie MALGOUYARD	Olivier THIEBEAU Alexandre TRINEL Fabrice LAUMAILLE
Travaux public – urbanisme – voirie – bâtiments	Jean Michel CONSTANT - Olivier THIEBEAU - Alexandre TRINEL Alain ESCAPOULADE	
Culture -loisirs	Corinne ANDRIES - Anne Marie MALGOUYARD Valérie CROUZET - Fabrice LAUMAILLE	
Aménagement et entretien des espaces publics	Jocelyne FOUCHER - Anne Marie MALGOUYARD Valérie CROUZET - Jean Michel CONSTANT	

- **Désignation des représentants communaux auprès des Structures extérieures**

FDEL (réseaux et éclairage public)	Olivier THIEBEAU	Alain ESCAPOULADE
Syndicats de l'eau (Peyrilles et Bouriane)	Jocelyne FOUCHER	Jean Michel CONSTANT
SDAIL (Syndicat Départemental d'Aménagement et d'Ingénierie du Lot)	Alain ESCAPOULADE	Fabrice LAUMAILLE
CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement)	délibération ultérieure	
SIFA (Syndicat intercommunal pour la fourrière animale)	Valérie CROUZET	Jocelyne FOUCHER
SYDED (Catus)	Alain ESCAPOULADE	Fabrice LAUMAILLE
Correspondant défense (délégué défense)	Michel Combes	
Référent Ambroisie	Jean Michel CONSTANT	

CCQB

Commissions CCQB obligatoires :

Une seule commission : Les appels d'offre

Commission assurée par le Maire, Michel Combès.

Commissions CCQB informelles (non obligatoires):

- **Représentants communaux pour la CCQB auprès des Structures extérieures:**

	Titulaires	Suppléants
Syndicat mixte du pays Bourian	Michel COMBES	Jocelyne FOUCHER
SYMICTOM du pays de Gourdon	Fabrice LAUMAILLE	Alain ESCAPOULADE
Syndicat mixte des Bassins du versant du Céou	Jocelyne FOUCHER	Jean Michel CONSTANT
Pole d'équilibre Territorial et Rural Grand Quercy		Michel COMBES
Office du Tourisme	Jocelyne FOUCHER	

- **Vote des taxes directes locales 2020**

M. le Maire rappelle que la Taxe d'Habitation a été supprimée et que l'état compensera cette somme en totalité pour 2020. Il n'y a donc pas de raison d'augmenter les taxes pour équilibrer le budget.

Le conseil municipal vote qu'il n'y aura pas d'augmentation des taxes

- **Subventions aux associations :**

Les 3 associations, qui reçoivent traditionnellement une subvention, sont reconduites cette année, soit :

Resto du cœur :	100 €
Donneur de sang	100 €
Secours populaire :	100 €

- **Questions diverses :**

Par arrêté, M. le Maire renouvellera la fonction d'officier d'état civil pour la secrétaire de Mairie Laurence RIVET.

Questions sur l'entretien des espaces publics :

Lors de la précédente réunion nous avons annoncé qu'un contrat provisoire, avec les différentes tâches à effectuer, avait été établi avec M. Prospéri. Il les effectuera à son rythme. Pour les besoins urgents il faut le prévenir.

Une autre question porte sur l'entretien de la réserve d'eau près du Lac de Bord.
Qui effectuera cet entretien ? Quel aménagement futur peut-on proposer ?

Une journée débroussaillage est proposée dans le but de tronçonner le Laurier près du cimetière qui devient trop envahissant. Elle aura lieu le Samedi 13 Juin à partir de 9 h.

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le :

Jeudi 16 Juillet à 18 h 30

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures.